

**MÉDIATHÈQUE**  
Des Deux-Sèvres



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

## **2021**

# **DES BIBLIOTHÈQUES**

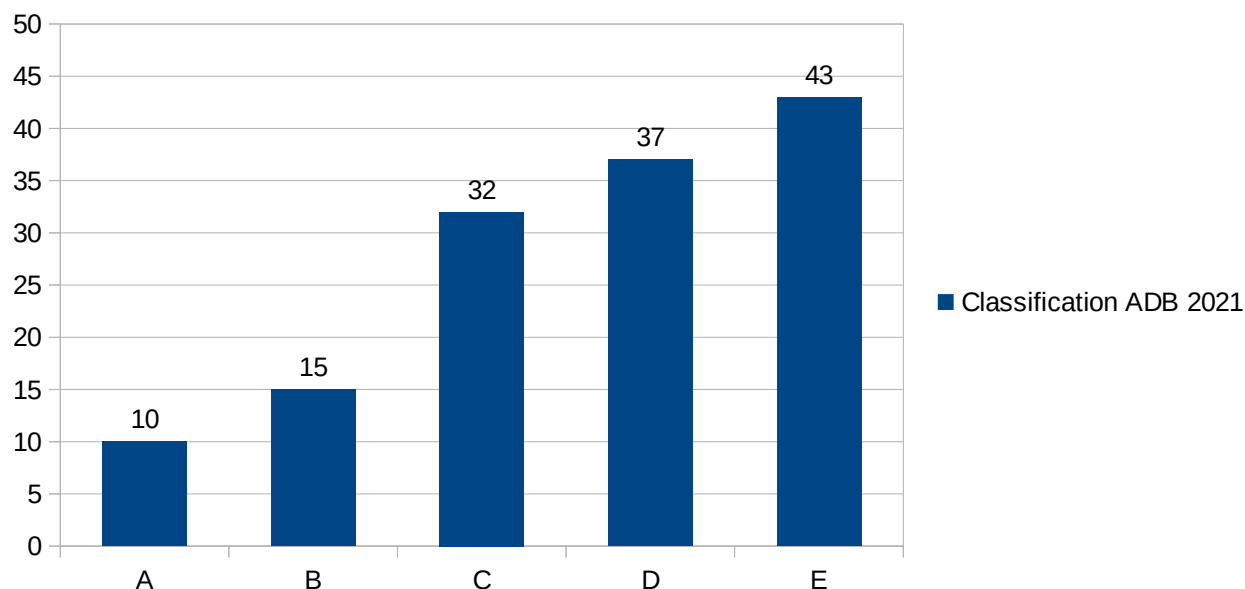
# **DES DEUX-SÈVRES**



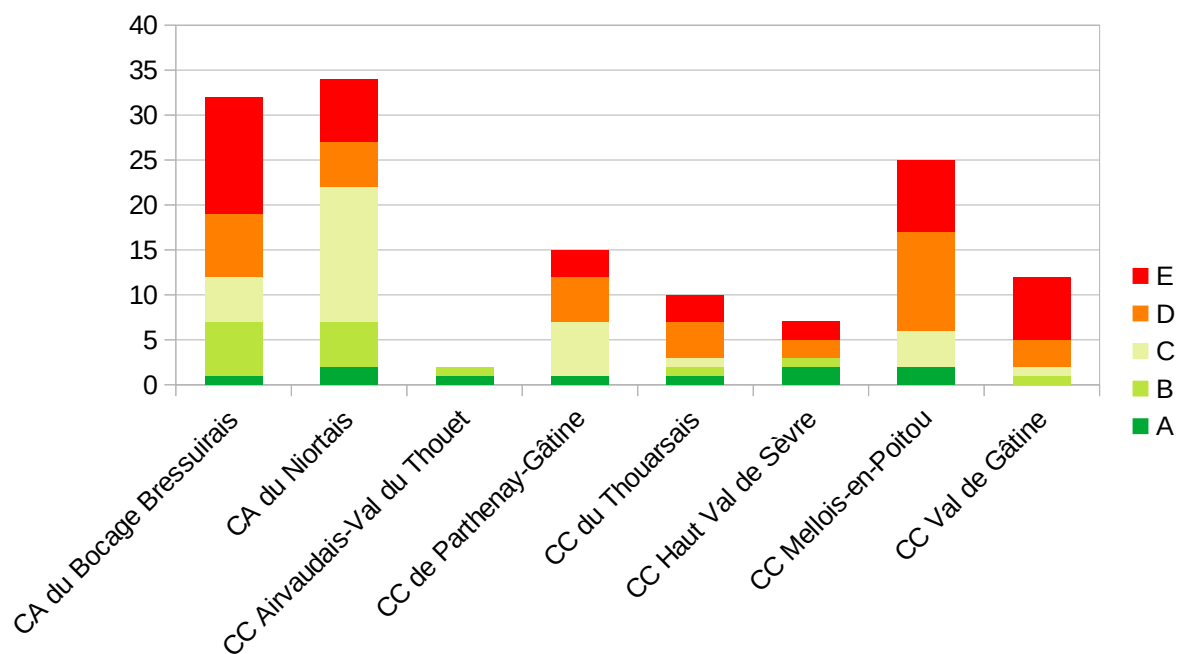
# 1 La couverture du territoire

## 1.1 Le tissu départemental des bibliothèques en Deux-Sèvres

Répartition des bibliothèques selon leur typologie

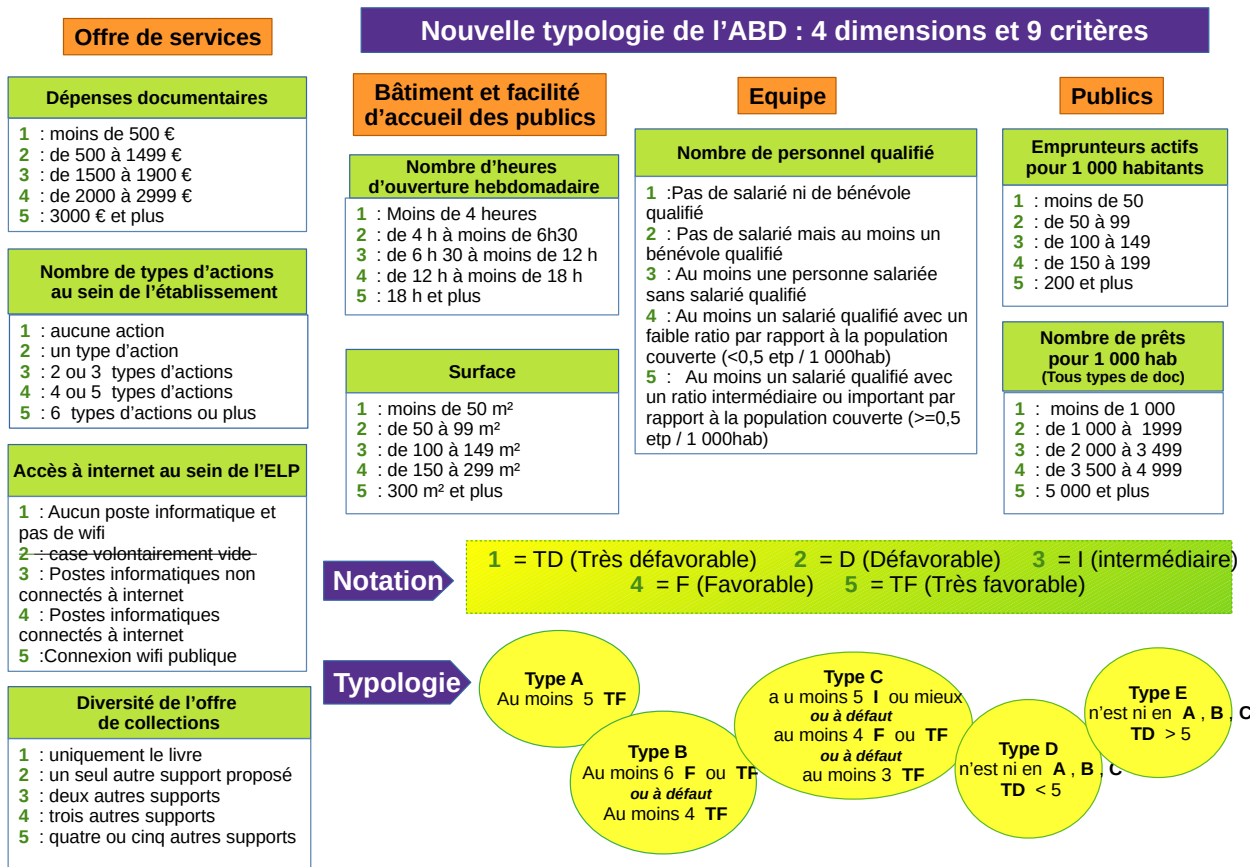


Répartition territoriale des bibliothèques selon leur typologie



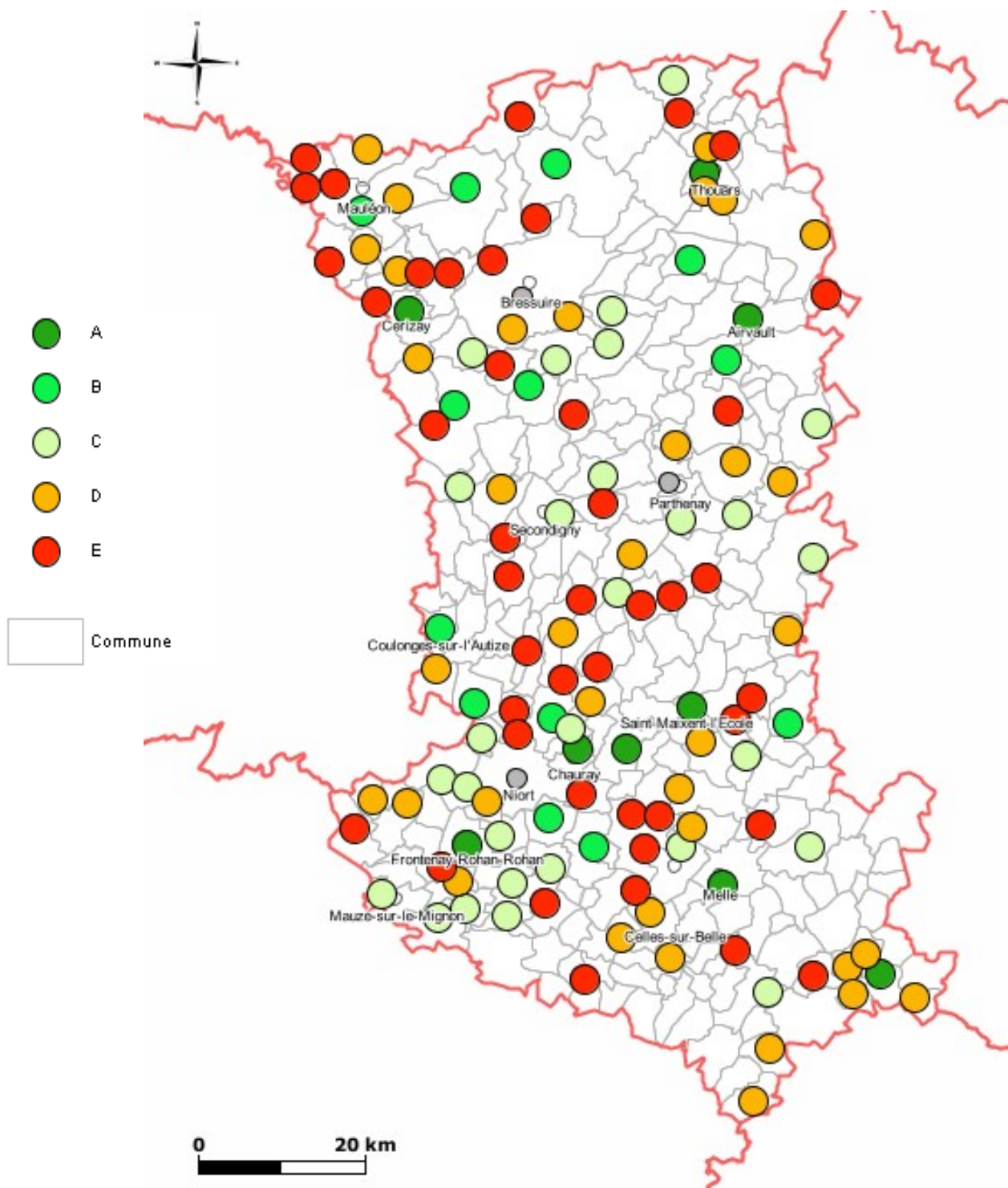
Commentaire : cette classification est opérée grâce à l'application Néoscrib, plate-forme nationale de statistiques de l'activité des bibliothèques. Elle repose sur un référentiel national révisé en 2020 et comprenant 5 familles d'indicateurs.

La révision de 2020 a intégré l'animation et l'accès numérique dans les critères : de fait, un certain nombre de bibliothèques ont changé de catégorie, ce qui explique le volume des lieux de lecture en D ou E.



Page suivante : cartographie des bibliothèques des Deux-Sèvres

# Répartition départementale des bibliothèques selon leur typologie



## 1.2 L'évolution qualitative des bibliothèques en 2021

En 2021 il y a eu des chantiers dans les bibliothèques de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine (espace jeunesse à Parthenay), de Celles-sur-Belle (finalisation de la réinformatisation), de Saint-Loup-Lamairé (réaménagement suite à déménagement) et de Cherveux (réinformatisation).

Les collectivités ont bénéficié, dans le cadre du règlement d'aide à l'équipement mobilier et informatique 2021 d'une aide totale de 12 772 €.



Espace jeunesse – Médiathèque de Parthenay



Réaménagement de lamédiathèque de Saint-Loup-Lamairé

## 1.3 Des réseaux intercommunaux en évolution : état des lieux

En 2021, 6 intercommunalités sur 8 inscrivent la gestion des équipements culturels dont les bibliothèques dans leur compétence communautaire, dans le cadre d'une compétence totale ou partielle :

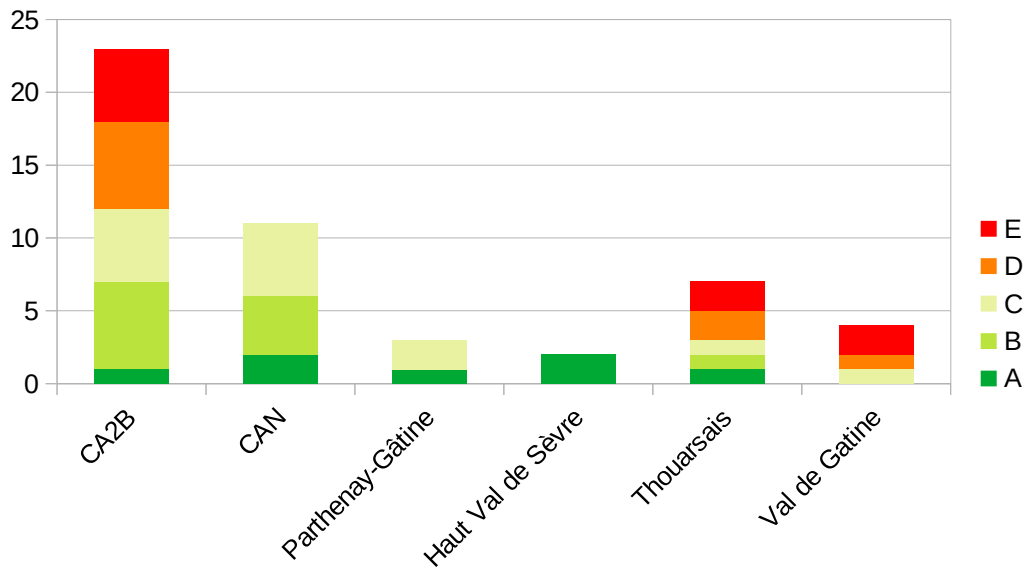
- la communauté d'agglomération de Niort (CAN) : 11 bibliothèques
- la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (CA2B) : 23 bibliothèques
- la communauté de communes du Thouarsais : 7 bibliothèques
- la communauté de communes Airvaudais – Val du Thouet : 1 bibliothèque
- la communauté de communes Parthenay-Gâtine : 3 bibliothèques
- la communauté de communes du Haut Val de Sèvre : 2 bibliothèques

En 2021, un réseau issu d'une coopération entre communes s'est créé :

- Territoire Val de Gâtine : 4 bibliothèques dans « Lectures nomades »

**37 % des bibliothèques du département appartiennent à 7 réseaux intercommunaux.**

Typologie des bibliothèques organisées en réseaux intercommunaux en 2021



## 2 La MDDS sur les territoires

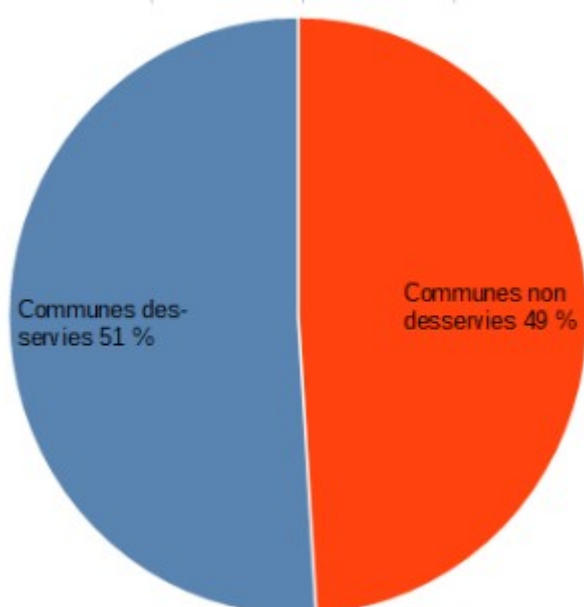
### 2.1 La population desservie en prêt de documents

Les communes de Bressuire, Niort et Parthenay (population supérieure à 10 000 habitants) bénéficient indirectement du prêt de documents de la MDDS puisque leur organisation en réseaux permet de faire circuler les documents entre bibliothèques.

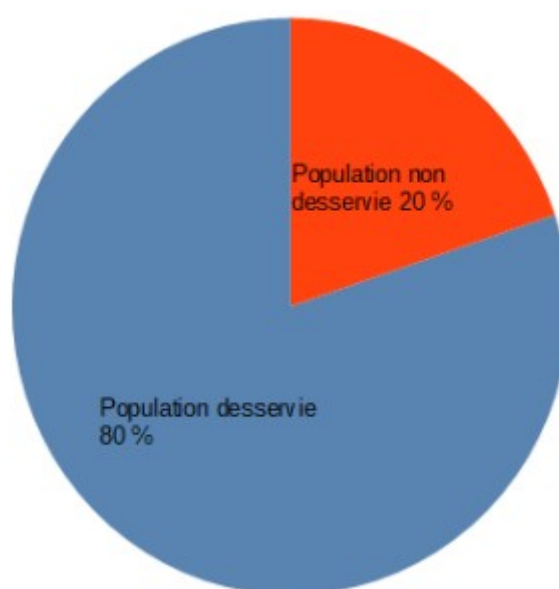
Toutefois, en 2021, leur population n'est pas comptée dans le tableau ci-dessous.

Communes de – 10 000 hab	À desservir	Desservies	Taux de couverture
Nombre de communes	253	132	51%
Population	292 788	234 679	80%

Répartition par nombre de communes



Répartition par nombre d'habitants



*Commentaire : l'intégration des médiathèques de Niort, Parthenay et Bressuire dans ce calcul augmente le taux de couverture de la population desservie de + 6 %.*

### 2.2 La desserte : une adaptation de l'offre de services aux territoires

**111 bibliothèques ont bénéficié de l'Accueil Sur Place (90 en 2020) :** 38 à Thouars et 73 à Niort, à raison de 2 accueils annuels complétés par 6 résavettes annuelles sur le territoire desservi par la MDDS - antenne de Thouars et 4 résavettes annuelles sur le territoire desservi par le site de Niort pour 92 d'entre elles.

6 bibliothèques effectuent un échange sur place et 11 bénéficient de l'Accueil sur place sans résavettes.



**21 bibliothèques ont été desservies par un véhicule léger (16 en 2020)** qui livre une sélection de documents en caisse préparée par la MDDS.



### 3 Les ressources des bibliothèques

*Précaution méthodologique : à partir de ce point, les données des médiathèques de Niort, Bressuire et Parthenay sont comptabilisées puisque la limite des 10 000 habitants pour bénéficier des services de la MDDS n'est plus opérante (organisation en réseaux).*

#### 3.1 Budget d'acquisition des bibliothèques

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BM 1 à 3 ou A, B, C (nouvelle classification)	1,87	1,96	2,1	1,9	1,74	1,93
Points lecture & Dépôts ou D et E (nouvelle classification)	0,25	0,28	0,35	0,4	0,42	0,56

#### 3.2 Poids de l'offre documentaire de la MDDS en Deux-Sèvres

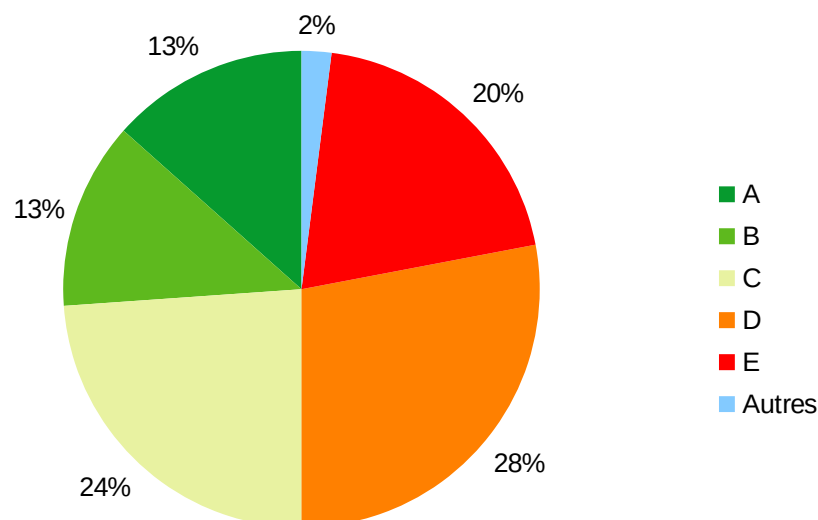
	Fonds propre*	Fonds MDDS en dépôt au 31/12/2021	Total offre documentaire	Prêts MDDS*	Taux de rotation (prêts MDDS / fonds MDDS)	Part des fonds MDDS
A	369 108	9 690	378 798	10 872	1,12	2,6%
B	439 638	10 787	450 425	10 301	0,95	2,4%
C	202 044	18 404	220 448	19 354	1,05	8,3%
D	79 913	22 597	102 510	22 687	1,00	22,0%
E	84 421	18 347	102 768	16 200	0,88	17,9%
Divers (ex : théâtre)		1 961	1 961	1 637	0,83	100,0%
Total	1 175 124	81 786	1 256 910	81 051	0	0,0%

\* : Livres – CD - DVD - périodiques et jeux

*Commentaire : pour évaluer l'impact de la MDDS, il faut tenir compte de plusieurs informations :*

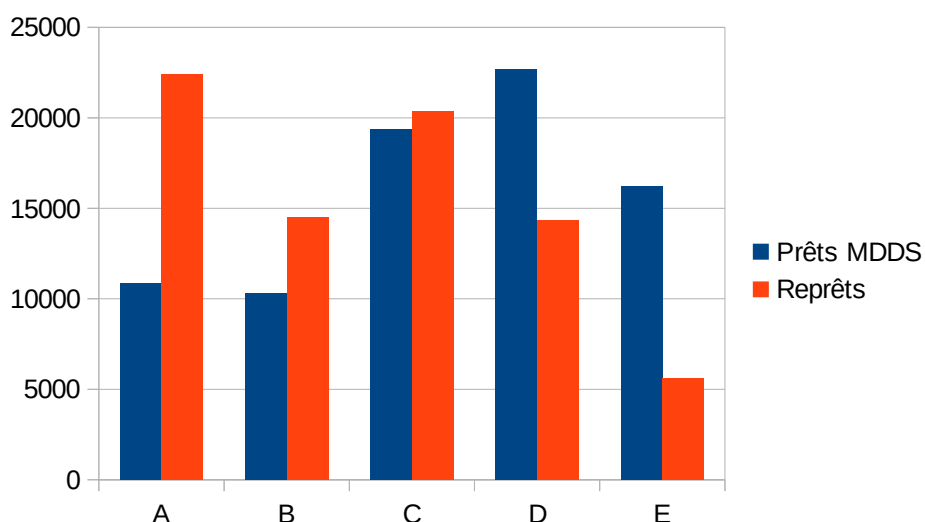
- plus le classement de la bibliothèque s'éloigne du A, plus la part des fonds de la MDDS augmente, puisqu'elle complète les achats effectués par les communes*
- dans les communes ou EPCI dotés d'un budget d'achats plus important, le poids de la MDDS est plus qualitatif et se concentre sur des nouveautés, ou des documents plus coûteux/moins sollicités identifiés comme « documents à rotation lente »*

## Répartition des prêts MDDS par type de bibliothèque en 2021



## Le taux de reprêts des documents de la MDDS sur le territoire

	Nombre de bibs ayant communiqué leur taux de reprêts	Prêts MDDS	Nombre de prêts par les bibliothèques	Taux de reprêts
A	10/10	10 872	22241	205 %
B	13/15	10 301	14 485	141 %
C	31/32	19 354	20 386	105 %
D	25/37	22 687	14 347	63 %
E	15/43	16 200	5 633	35 %
Total	94/137	79 414	77 092	97 %



*Commentaire : le taux de reprêt des documents de la MDDS permet d'évaluer l'adéquation de l'offre départementale à la demande.*

*Il permet également d'évaluer la dynamique des bibliothèques puisque ce taux augmente avec le niveau de classification des bibliothèques (plus d'heures et de médiation, donc plus de rotation des documents).*

### 3.3 Accueil des usagers

#### a) Les horaires

Nombre d'heures d'ouverture par semaine

	2019	2020	2021
BM1 - A	18	17	21
BM2 - B	13	13	19
BM3 - C	6,1	6	11

*Commentaire : le nombre d'heures d'ouverture par catégorie de bibliothèques n'a pas globalement augmenté, sauf pour les A.*

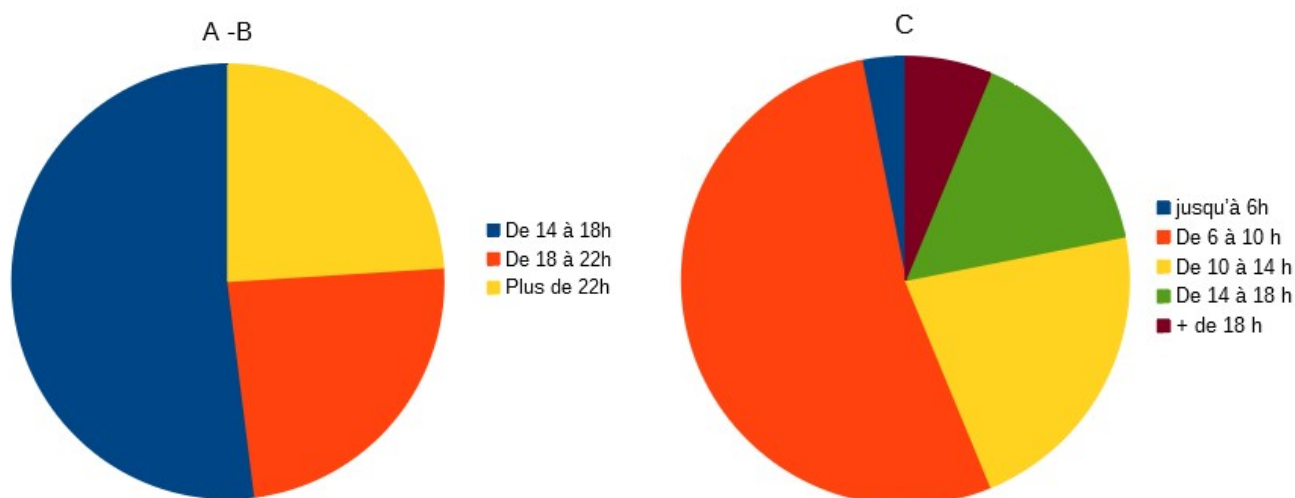
*Pour les catégories B et C, le changement de classification a engendré une modification des statistiques des horaires d'ouverture.*

*Les horaires des bibliothèques classées en D ou E, le plus souvent installées dans un accueil de la mairie, n'ont pas été pris en compte car ils ne caractérisent pas le temps effectif consacré à l'animation de la bibliothèque.*

	Moyenne Deux-Sèvres	Moyenne Deux-Sèvre en 2020	Moyenne nationale 2018 des départements de la même strate
Jusqu'à 5 000 hab	9 h	9 h	16 h
> à 5 000 hab	15 h	17 h	23 h

*Commentaire : la moyenne nationale des heures d'ouverture des communes de plus de 5 000 habitants est à envisager en tenant compte du fait que certains départements de même strate peuvent avoir un plus grand nombre de communes supérieures à 5 000 habitants.*

Répartition du nombre de BM par amplitude des horaires d'ouverture



## **b) Les surfaces : une BM sur deux offre au moins 0,07 m<sup>2</sup> par habitant**

La surface est un élément déterminant pour l'activité de la bibliothèque. Ainsi 97 % des dépôts de type C proposent des surfaces supérieures à 50 m<sup>2</sup>.

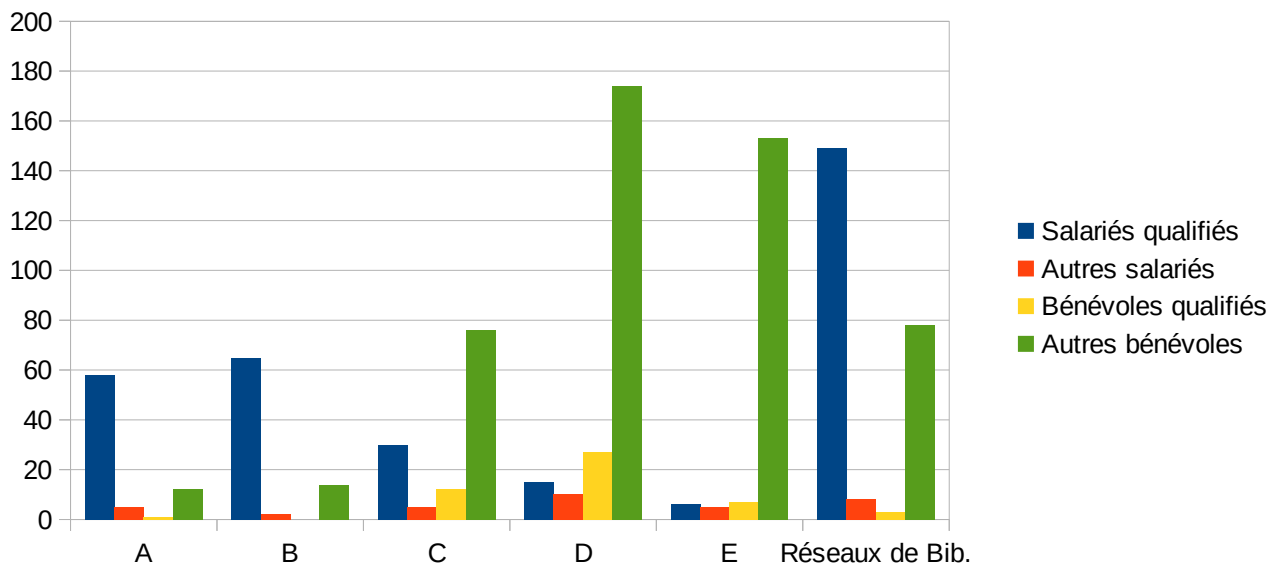
	< 0,04 m <sup>2</sup>	De 0,04 à 0,07 m <sup>2</sup>	> 0,07 m <sup>2</sup>
A	0	3	7
B	2	4	9
C	8	6	17
D	14	13	10
E	22	8	11

*Commentaire : la surface moyenne des bibliothèques dépasse la moyenne nationale que ce soit pour les communes inférieures à 5 000 hab (0,081 m<sup>2</sup>/hab) ou pour les communes ayant une population supérieure à 5 000 hab (0,077 m<sup>2</sup>/ hab).*

### c) Le personnel : une réelle fragilité des bibliothèques

Précaution méthodologique : un personnel salarié ne signifie pas Equivalent Temps Plein (ETP)

**Constat** : 675 bibliothécaires font vivre la lecture publique en Deux-Sèvres, 29 % des effectifs sont salariés. 31 % des bibliothèques ne disposent d'aucun personnel formé (certification ABF ou formation de base de la MDDS).



La qualification est appréciée sur l'obtention par les salariés comme par les bénévoles de diplômes (licence pro, DUT) ou formations qualifiantes (ABF, formation de base MDDS) sans tenir compte de l'ancienneté d'obtention.

### d) La formation du personnel

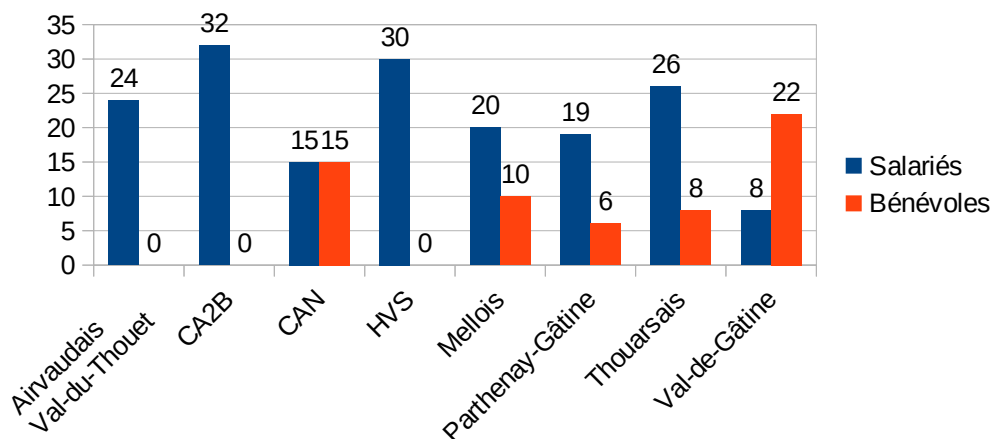
Formation initiale et continue sont indispensables pour garantir le dynamisme des bibliothèques. C'est pourquoi la MDDS propose chaque année un plan de formation ouvert à l'ensemble des personnels œuvrant en bibliothèque sur le territoire.

En 2021, la MDDS a organisé 32 jours de formation pour un total de 26 stages. Le plan de formation a généré 254 journées stagiaires : pour 80 bénévoles et pour 174 salariés (comptés plusieurs fois car ayant pu participer à plusieurs formations).

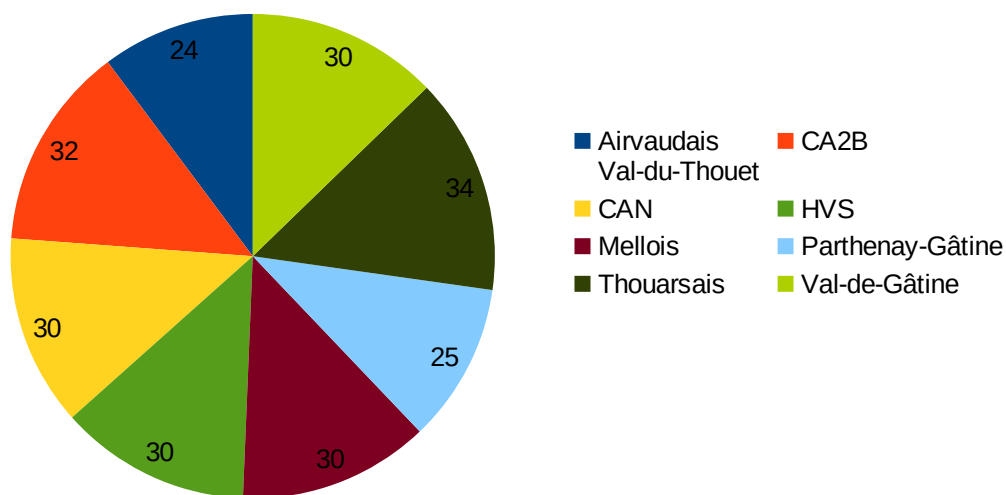
S'ajoutent à cela une dizaine de journées d'accompagnement technique (conseils en aménagement - agencement de bibliothèque - désherbage - équipement - organisation interne et sur le territoire - indexation – catalogue).

*Commentaire* : les bénéficiaires des journées d'accompagnement technique n'ont pas été comptabilisés, mais certaines journées peuvent s'adresser à des individus comme à des groupes.

### Formation : répartition bénévoles / salariés par communautés de communes



### Répartition des journées stagiaires par communauté de communes



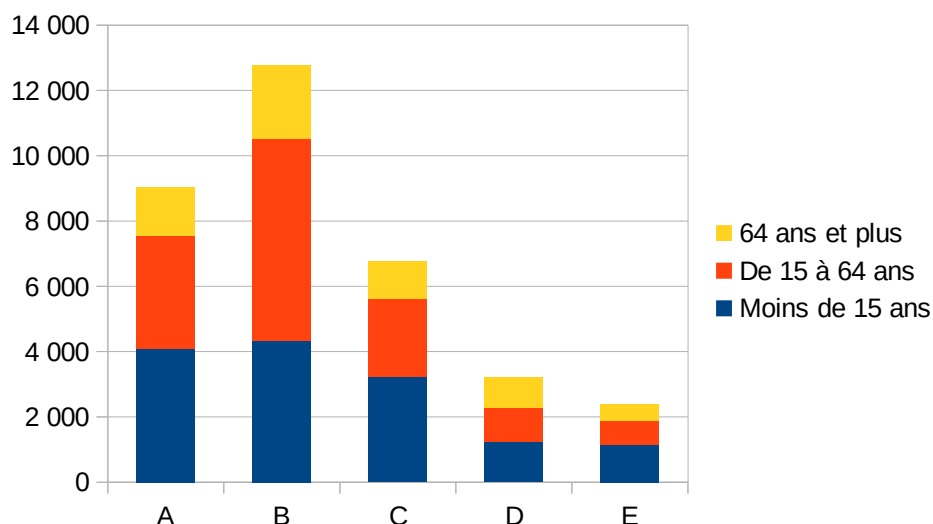
*Commentaire : la répartition équilibrée par territoire est à pondérer car certains d'entre eux comptabilisent un plus grand nombre de bibliothèques (Mellois, CCPG, CAN) donc un public potentiel de bénévoles plus important.*

## 4 Activité des bibliothèques

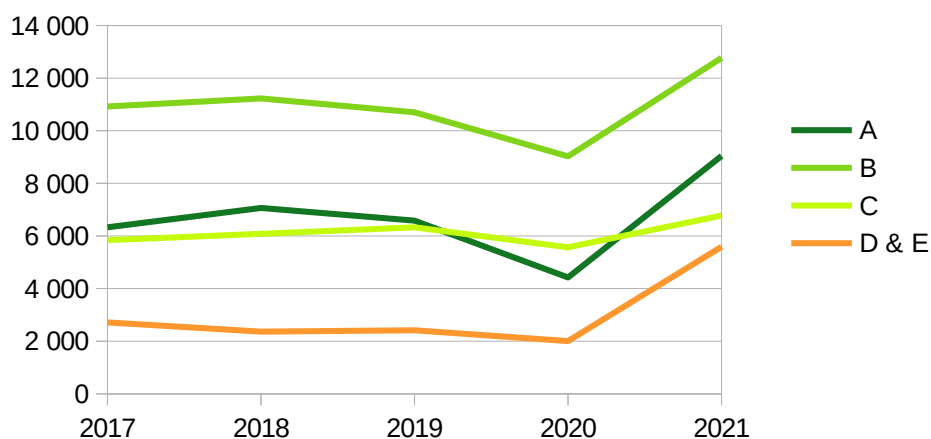
### 4.1 Le public des bibliothèques

#### a) 34 167 inscrits en 2021

	Population desservie	Moins de 15 ans	De 15 à 64 ans	64 ans et plus	Total inscrits 2021	Total inscrits 2020
A	64 647	4 085	3 474	1 482	9 041	4 427
B	127 315	4 323	6 185	2 257	12 765	9 029
C	50 549	3 239	2 375	1 159	6 773	5 570
D	34 302	1 239	1 035	935	3 209	1 628
E	33 280	1 135	732	512	2 379	376
Total	310 093	14 021	13 801	6 345	34 167	21 030



Evolution du nombre d'inscrits



*Commentaire : l'apparente évolution positive des inscrits dans les bibliothèques classées en D ou E est le fruit de la réorganisation de la classification, qui fait basculer d'anciennes BM3 vers un classement en D par exemple. A comparer avec les années à venir.*

## b) Les collectivités bénéficiaires de services

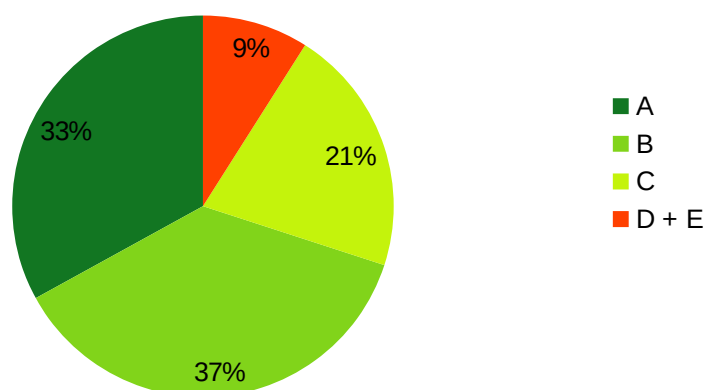
Type d'établissements	Nombre (2021/2020)	Population touchée (2021/2020)
Écoles (classes)	640 / 516	14 931 / 15 794
Collèges (Classes)	62 / 17	1 571 / 402
Lycées (classes)	23 / 4	408 / 76
Maison de retraite	28 / 29	660 / 340
Centres sociaux	13 / 10	482 / 210
Centre de loisirs	29 / 26	965 / 849
Service petite enfance	53 / 36	1 602 / 553
Établissement médicaux social	11 / 5	378 / 62
Service de l'emploi	2 / 1	15 / Non communiqué
Autres	8 / 6	289 / 112
<b>Total</b>	<b>869 / 650</b>	<b>21 301 / 18 398</b>

*Commentaire : l'augmentation des populations accueillies en groupes en 2021 est liée à la fin des restrictions sanitaires liées au COVID.*

### 4.2 Les prêts effectués par les bibliothèques auprès des groupes

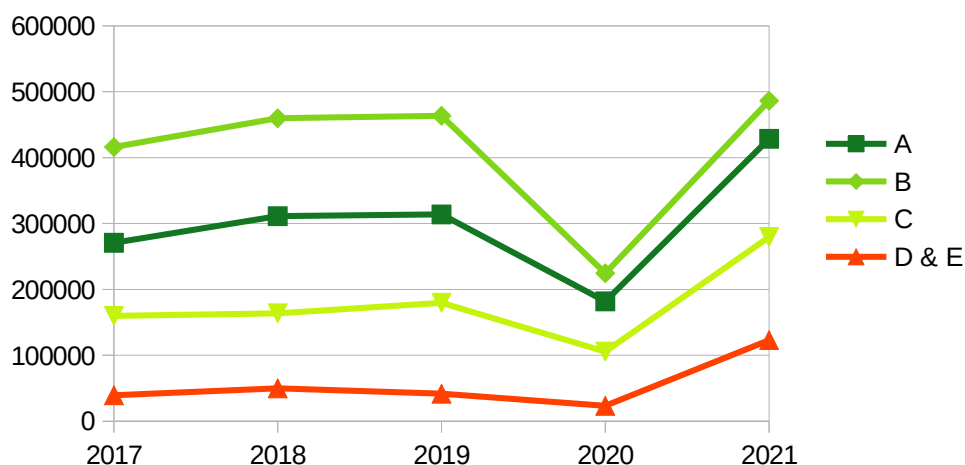
Type de dépôt	Prêts individuels						Prêts aux collectivités						Total prêts	% de prêts réalisés par typologie
	Livre	Périodique	CD	DVD	Autre doc	Total indiv.	Livre	Périodique	CD	DVD	Autre doc	Total collect.		
A	331 883	28 306	12 365	24 948	252	397 754	28 644	529	744	728	131	30 776	428 530	33%
B	364 709	38 339	22 978	42 121	177	468 324	16 793	642	220	216	60	17 931	486 255	37%
C	217 936	11 779	1 472	8 260	13 974	253 421	24 653	618	15	79	696	26 061	279 482	21%
D et E	94 365	4 230	229	1 042	145	100 011	22 706	276	2	8	47	23 039	123 050	9%
Total	1 008 893	82 654	37 044	76 371	14 548	1 219 510	92 796	2 065	981	1 031	934	97 807	1 317 317	100 %

Répartition des prêts par type de dépôt





## Evolution des prêts entre 2017 et 2021



### 4.3 L'action culturelle

#### a) Dans les bibliothèques

	Expositions	Conférence, rencontres, lectures	Concerts, projections	Séances de conte	Clubs de lecture, ateliers d'écriture	Fêtes, salons	Autres	Total
A	8	8	4	6	7	4	7	44
B	9	7	6	10	8	3	10	53
C	15	15	3	17	14	3	10	77
D	6	6	0	10	3	2	5	32
E	1	2	0	2	3	0	2	10
Total	39	38	13	45	35	12	34	216

*Commentaire : le nombre d'animations en bibliothèques en 2021 ne comprend pas les accueils de classes qui étaient comptabilisés les années antérieures (voir supra accueil des groupes en 3.b)*

#### b) Les prêts de supports d'action culturelle de la MDDS

Support d'action culturelle	Nombre de supports prêtés 2021 / 2020	Durée totale de prêts en jour 2021 / 2020
Exposition	78 / 25	2 547 / 1 206
Kamishibai	118 / 46	6 279 / 1 503
Raconte-tapis	55 / 9	742 / 400
Tapis de lecture	1	236 / 14
Valise	157 / 29	4 778 / 1 569
Histoire cousue	2 / 1	77 / 40
Total	408 / 111	14 659 / 4 732

## c) Les partenariats et aides financières à l'action culturelle

Le programme départemental 2021-2023 d'aide à l'action culturelle a permis d'accompagner quelques projets de bibliothèques, ainsi que leur participation à des partenariats à l'échelle intercommunale ou départementale.

Le budget total consacré à ces actions était de près de 30 000 €, actions départementales et subventions cumulées.

### **Littératures Européennes Cognac**



En 2021 les pays traversés par le Danube étaient à l'honneur du LEC festival. Dans le cadre d'un partenariat, 335 lecteurs répartis dans 32 bibliothèques ont participé au prix des lecteurs.

### **Terre de lecture(s)**

Terre de lectures a eu lieu du 15 octobre au 18 décembre, soit 24 dates, 422 participants répartis dans 23 lieux dont 22 bibliothèques.

La faiblesse de la fréquentation est liée aux conditions sanitaires qui ont engendré des jauges réduites et la nécessité d'un pass-sanitaire.



Événements gratuits à partager dans les bibliothèques des Deux-Sèvres



### **Le RESEDAT**

Bilan 2020-21 : en raison de la COVID19, seulement 8 classes (4 dans le nord, 2 en Gâtine et 2 dans le sud) sur les 12 prévues. Pas de lectures préparatoires dans le sud car les bénévoles n'ont pas souhaité les faire en raison du contexte sanitaire.

Auteur accueilli : Christophe Tostain

## ***Les mots à la bouche***

Les 46 lecteurs du club du jour et du club du soir, ont retenu 53 livres qui « valent plus qu'un détour » parmi les 162 livres proposés par la MDDS.



- **OÙ**
- **S'ADRESSER ?**
- **DÉPARTEMENT**

## **DES DEUX-SÈVRES**

- Médiathèque départementale des Deux-Sèvres (MDDS)
- 298 route de Coulonges
- 79000 NIORT
- Tél : 05 49 26 28 20
- [http ://mediatheque.deux-sevres.com/](http://mediatheque.deux-sevres.com/)
- Email : [mdds@deux-sevres.fr](mailto:mdds@deux-sevres.fr)